



La grâce de servir - Visages de diacres permanents (1)

Le Comité National du Diaconat, avec le service communication de la Conférence des Évêques de France, vient de créer ce logo pour célébrer les 60 ans de la restauration du diaconat permanent par le Concile Vatican II dans la Constitution dogmatique sur l'Église Lumen gentium au n°29 (promulguée le 21 novembre 1964). Ces 60 ans seront célébrés sur 2024/2025.

À l'occasion de cet anniversaire et 32 ans après les premières ordinations de diacres permanents dans notre diocèse, notre revue La Vie diocésaine de Soissons publie chaque mois un dossier : «Visages de diacres permanents».

Ce dossier :

- donne la parole aux diacres axonais, à leur épouse, aux veufs et veuves qui témoignent de leur ministère et de leur mission
- permet de revisiter quelques textes de référence et d'accueillir des paroles pour aujourd'hui et demain à la lumière de la Parole de Dieu.

Rendez-vous ce mois-ci avec Jean-Paul et Monique SERET de Saint-Quentin.

Le diaconat permanent... en quelques chiffres

- Dans notre diocèse : 23 diacres
 - En France : 3 300 diacres
 - Dans le monde : 48 575 diacres permanents diocésains (Amérique : 32 214 / Europe : 15 142 / Océanie : 523 / Afrique : 457 / Asie : 239)
- S'y ajoutent dans le monde 601 diacres permanents religieux.

Dans notre diocèse

- 23 diacres permanents incardinés* (22 en résidence dans l'Aisne et 1 hors diocèse) tous en retraite professionnelle
- 20 sont mariés ou veufs et 3 célibataires
- Moyenne d'âge : 76 ans (le plus jeune 68 ans / le plus âgé 93 ans)
- Dernières ordinations diaconales en 2017
- 3 candidats en formation

* *Lien juridique qui rattache tout prêtre ou diacre à son diocèse ou à son institut religieux.*

3 médias

- **Un site** : <https://diaconat.catholique.fr/> 
- **Une newsletter** : pour s'y abonner gratuitement : <https://diaconat.catholique.fr/inscrivez-vous-a-la-newsletter/> 
- **Une revue** (4 numéros par an) : pour s'y abonner : <https://diaconat.catholique.fr/le-diaconat-en-france/comite-national-du-diaconat-cnd/les-medias/la-revue-diaconat-aujourd'hui/> 



Questions/réponses autour du diaconat

<https://diaconat.catholique.fr/questions/questions-autour-du-diaconat/> 





Les fleurs avant le pain

Saint-Quentinois, à l'aube des 80 ans, nous nous sommes rencontrés en 1970 lors de la préparation du réveillon de Noël organisé par les Petits Frères des Pauvres pour les personnes âgées et isolées sur Saint-Quentin. Le 25 septembre suivant, nous nous marions à la basilique de Saint-Quentin. Notre union nous donne la joie d'accueillir deux filles qui grandissent dans le berceau familial près de Vermand. Monique enseigne en lycée professionnel et s'investit avec la catéchèse de la paroisse. Jean-Paul travaille dans la recherche agronomique. Nos filles se marient et nous avons la grande joie d'être grands-parents.

Après un temps de désert pour Jean-Paul, nous décidons de vivre une retraite de 5 jours. Le début d'une Résurrection pour Jean-Paul. Pour Monique, la joie de vivre une renaissance au sein de notre couple : *«Le Seigneur fit pour nous des merveilles»*.

Dès notre retour, nous entrons dans les Équipes Notre-Dame avec d'autres services d'Église proposés par notre curé comme la préparation des couples au mariage. En 2003, le Père Michel de HÉDOUVILLE, vicaire général, vient nous demander de la part de Mgr Marcel HERRIOT, si nous voulions suivre une formation en vue du diaconat permanent. Avec la prière et un discernement sous le regard de Dieu, nous acceptons cette nouvelle aventure en nous laissant guider par le Seigneur. Le 24 juin 2007, à la Basilique de Saint-Quentin, avec l'accord de Monique, Mgr Marcel HERRIOT m'ordonne diacre permanent.

Selon ses capacités, le diacre a pour mission d'être *«berger»* en organisant le service de la table lors des célébrations eucharistiques, d'être *«prophète»* en proclamant l'Évangile et en prononçant l'homélie. Il est le diacre *«samaritain»* dans le service de la charité.

Parmi les missions que notre évêque m'a attribuées, celle de *«la vie du catéchuménat»* nous a été donnée ensemble et nous l'avons découverte et vécue tous les deux en lien avec l'équipe d'accompagnement en s'aidant de nos prières, de nos échanges sur un même chemin. Cheminer avec



nos frères en leur faisant découvrir combien l'amour de Dieu est proche et qu'il les attend. Quelle grande joie recevons-nous pendant les baptêmes de la Veillée Pascale ! La devise des Petits Frères des Pauvres : *«les fleurs avant le pain»* reste notre fil de conduite face à toutes les personnes que le Seigneur met sur notre chemin. En particulier les catéchumènes avec qui nous avons cheminé pendant 15 ans et qui ont découvert que : *«Dieu était là mais ils ne le savaient pas»*.

Quelle joie lorsque l'on rencontre ces néophytes qui ont ressenti que l'Amour est premier.

«Magnifique est le Seigneur !» ■

Monique et Jean-Paul SERET

Diacres tout simplement

Ces dernières décennies et en certains lieux de la planète, le diaconat a profondément marqué le paysage ecclésial. Pensons à ce que serait l'Église dans nos régions s'il n'y avait pas de diacre... Nous aimons trouver les belles figures de diacres, dans la profondeur de leur appel et de leur ministère. Ils comprennent les demandes des gens, acceptent de prendre du temps dans des lieux insoupçonnés, connaissent souvent les joies et détresses de la vie familiale dans les relations conjugales et parentales, mènent leur activité professionnelle et trouvent encore du temps à consacrer aux autres, souvent dans la détresse. Dans la simplicité de leur personne et de leur mode de relation, ils écoutent, engagent la conversation, donnent des conseils. À la cathédrale ou à l'église, ils accueillent les gens. Puis on les retrouve dans le chœur, à côté de l'évêque le cas échéant, proches des prêtres, portant leurs nombreuses intentions dans leur parole ou dans leurs gestes, à proximité de l'autel. Il arrive qu'ils soient le seul ministre ordonné, parfois avec quelques servants, à l'occasion d'un baptême, d'un mariage, d'obsèques ou d'une autre célébration. À la fin, ils envoient dans la paix et saluent ceux qui sortent.

Dans la beauté et la simplicité de leur engagement, la figure des diacres marque profondément notre paysage ecclésial.

Les diacres, souvent avec leur épouse, ont reçu une formation impliquante dans une communauté de formation qui comptera tout au long de leur vie. Il peut y avoir quelques lacunes à combler au cours de la formation

continue ou de la formation personnelle, mais il y a un solide bagage.

Les missions ne sont pas toujours connues car, dans la simplicité de l'ordre des diacres, on ne se met pas en avant. Avec la diaconie de la liturgie et de la Parole, on trouvera, la plupart du temps, dans la mission reçue de l'évêque et exercée en grande proximité avec lui et avec les prêtres, le service des frères et sœurs fragilisés par la vie. Cette attention aux petits, aux faibles, aux fragiles, images du Christ lui-même, est une «*marque de fabrique*» que nous aimons retrouver, comme trace de la grâce à l'œuvre. L'anniversaire des 60 ans de la restauration du diaconat permanent invite à recueillir, tout particulièrement, les grâces qui continueront de donner des fruits. La figure du Christ Serviteur dans la Parole et la charité continuera d'être portée dans la simplicité des missions et engagements. La fraternité diaconale est toujours attendue au service d'une fraternité plus large. Le synode souligne l'importance de la charité, de la formation, de la présence féminine... Les ministres ordonnés que sont les diacres, parfois un peu incompris, continueront de nous aider à enrichir tant le ministère ordonné que la ministérialité de l'église ou encore la vie baptismale. Merci, chers frères diacres, vous qui accomplissez tout simplement votre ministère dans le souffle de l'Esprit, gratitude aux épouses, à vos familles, à ceux qui ont fait ce que vous êtes pour l'Église d'aujourd'hui... de demain ! ■



+ Mgr Bertrand
LACOMBE
Archevêque d'Auch,
président du Comité
National du Diaconat
(CND)



**Dans la beauté
et la simplicité de
leur engagement,
la figure des
diacres marque
profondément
notre paysage
ecclésial.**

Extrait de Diaconat Aujourd'hui n°222 - Mars 2024



Devenir diacre

Pour devenir diacre dans l'Église catholique, cela se fait dans un cheminement de plusieurs années avec l'accompagnement d'un conseiller spirituel et une formation sur 6 ans. En bref, ce parcours comprend des étapes :

- **Le pré-discernement** pendant 2 ans avec notamment la participation au Centre de Formation Missionnaire.
- **La formation initiale des diacres** : un temps de croissance sur 4 ans pour progresser humainement, spirituellement, pour nourrir l'intelligence de la foi et pour développer des compétences pastorales et liturgiques.
Cette formation est commune aux 3 diocèses picards (Amiens, Beauvais et Soissons) à raison de 6 week-end et d'une retraite spirituelle par an ; chaque année est structurée autour d'un thème : Écritures saintes, la Christologie, l'Église et l'agir chrétien.
- **L'admission comme candidat au diaconat**
L'admission comme candidat est un «*temps fort*» dans le cheminement vers le diaconat. Elle se situe au terme de la deuxième année de formation initiale.
- **Les ministères institués** – lecteur et acolyte : pour le service de la Parole de Dieu et de l'autel en fin de 3^{ème} année.



- **L'ordination du diacre**
À la fin de la quatrième année ou en début de cinquième année a lieu l'ordination du candidat au diaconat sur appel de l'évêque. La liturgie se déroule au cours d'une messe présidée par l'évêque. Le diacre reçoit alors une mission de l'évêque et rejoint la fraternité diaconale.
- **La formation complémentaire** durant 2 ans après l'ordination.
- **La place de l'épouse dans le parcours**
L'épouse participe au cheminement vers le diaconat de son mari et à la formation. Toute interpellation au diaconat a des répercussions sur le couple déjà lié par le sacrement du mariage.
- **Le groupe d'accompagnement**
Un groupe d'accompagnement est constitué au cours de la première année de formation pour contribuer au discernement. ■

En savoir plus sur

<https://diaconat.catholique.fr/devenir-diacre/>



Contact :

Bernard COLAS, délégué diocésain au diaconat
06 69 69 74 16 - bcolas@soissons.catholique.fr